

# PARIS-CENTRE

Seizième année. — N° 5.665

ALONNEMENTS:	1 AN	TROIS MOIS	15 JOURS
Nièvre et limitr...	44.00	25.00	13.00
Autres départem...	52.00	28.00	15.00
Union postale...	82.00	43.00	22.00

TELEPHONE: 2-47 & 2-18

Régional Quotidien  
QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames): 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE: N° 57

MERCREDI  
27  
AOUT 1924

## LE BLOC DES GAUCHES ET LA POLITIQUE EXTERIEURE

### C'est le triomphe du défaitisme

Le débat de la Chambre sur la conférence de Londres a donné tout ce que nous pouvions en attendre. Personne n'a pu croire un seul instant à un brusque retournement d'une majorité domestiquée, ni même à une réaction vigoureuse d'une opposition maladroite par le poids de ses propres fautes. Le seul résultat susceptible de se trouver réglé d'avance était la mise en pleine lumière des directives que le cartel des gauches prétendait imposer au pays.

A ce point de vue, la démonstration a dépassé sa brutale franchise tout ce que l'on pouvait imaginer. Après avoir entendu l'apologie du défaitisme fait par M. Léon Blum, l'exaltation des utopies humanitaires de M. Herriot, le cynisme opportuniste de M. Briand et de M. Loucheur, tous ceux qui gardent le souvenir d'une victoire si chèrement payée et le culte de la grandeur française sont écœurés. Jamais une nation n'aurait été de son passé, de ses sacrifices, confiante dans ses admirables ressources, n'a vu son idéal national plus scandaleusement trahi.

Actuel patriote ne fera pas Français l'incapacité de penser que c'est là ce qu'ils ont voulu dans les élections du 11 mai. Qu'ils aient voulu ou non, les maîtres qu'ils se sont donnés ont été dans toute sa largeur leurs âmes de valets de l'étranger et de pleutres. La sottise de leur cerveau n'a d'égalé que la lâcheté de leur cœur.

Qui donc me taxerait d'exagération après avoir lu le discours sacrilège de ce Juif destructeur, qui a exulté comme autant de triomphes tous les déboires de la France, M. Poincaré a laissé passer l'occasion de réviser la politique de la Ruhr. Victoire ! La France a dû accepter l'implication de sa créance. Victoire ! Le traité de Versailles payé de tant de sang est déchiré. Victoire ! Jamais dans les heures les plus sombres de notre histoire, les théories de renoncement et d'abdication n'ont pu s'affirmer avec un tel exultance. Victoire ! En ce sens de triomphe, le démouilleur, le bohémien, qui voit un champion de la France bourgeoisie jouer avec une telle sottise les Kerensky. Pouvait-il rêver d'un collaborateur aussi docile ? Il parle en maître et il a raison. Il sait que l'homme qui est monté sans broncher au calvaire de Londres, l'homme qui accepte les coups de cravache de Mac Donald et de Snowden, l'homme qui s'est humilié jusqu'à quêter l'approbation des Allemands, l'homme qui s'est engagé à ne plus régler une seule affaire française sans l'assentiment de l'Angleterre, cet homme-là est tout pour toutes les servitudes. Dégagé des responsabilités du pouvoir, les socialistes commandent. Des compromissions de Londres ils ne veulent rien dire, l'asservissement du gouvernement à leurs fantaisies, ils ont exigé déjà l'annulation des traités, le sabotage de l'administration, l'exaltation de Jaures et de Sarraï, la guerre à l'Eglise. Demain, ils se ruent à l'assaut des bas de laine français. Qu'est-ce qui pourrait les arrêter, puisqu'ils ont obtenu les gages de servilité non seulement d'un ministère débile, mais de hommes de demain.

Voilà le trait saisissant de ce débat lamentable. Nous n'avions enregistré que l'effondrement d'Herriot que nous pourrions dire: « C'est bien des jours meilleurs nous ont ». Le cabinet d'Herriot tombera à la chute des feuilles, car la faiblesse imaginaire et inerte de son chef le voue à une mort certaine. Mais après, nous aurons Briand ou Loucheur. L'un ou l'autre ont tout à préparer leur avènement en faisant hommage à la puissance socialiste.

Briand a lâchement donné le coup de pied de l'âne à la politique de la Ruhr et allumé un cierge devant l'idole de la Solidarité internationale. Il a tenu à prévenir les Anglais, qu'il se montrerait aussi souple qu'Herriot.

Quant à Loucheur, il a battu les accords de Londres au retrait des troupes à dix kilomètres en arrière de la frontière, qui a coûté cent mille hommes à la France au mois d'août 1919. Le plus terrible forfait s'est accompli. L'Europe socialiste s'est enroulée dans le désastre, la France qui peut se demander à quel excès d'humiliation on la conduira.

Scélérat, elle peut se libérer. Seule, elle peut rappeler au respect des morts sacrés ceux qui trahissent dans la boue la victoire. Tout ce que nous pouvons, c'est chercher à lui ouvrir les yeux. « *Fiat lux* »,  
SANT-BRICE.

LIBRE EN PAGE 2:

Le Palmarès du challenge d'athlétisme de Châteaun-Cliron.

Le Congrès des anciens combattants, à Autun.

EN PAGE 3:

Le Comité agricole des Aix d'Angillon.

EN PAGE 5:

La Peste de la Famille.

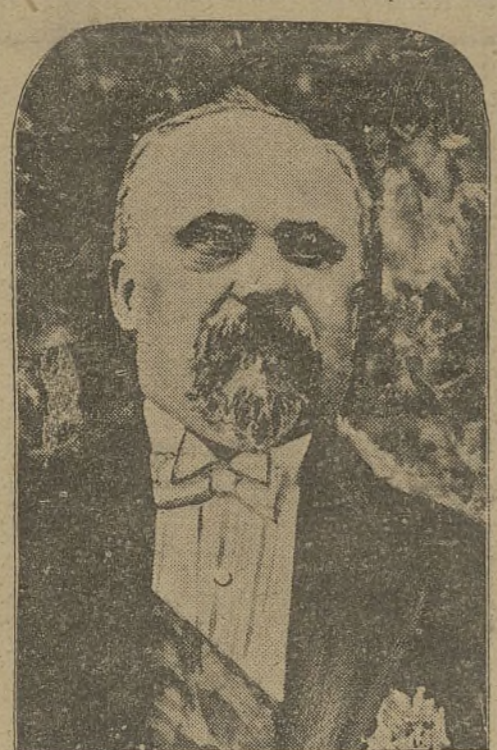
## Le Sénat a discuté, hier, les accords de Londres

### M. Poincaré critique les accords de Londres et explique sa politique de la Ruhr

Paris, 26 août. — Dès ce matin, le Sénat a commencé la discussion des accords de Londres. Sans débat, on ratifia tout d'abord le traité signé entre les gouvernements français, américain, britannique, italien, japonais, néerlandais, norvégien et suédois reconnaissant la souveraineté de la Norvège, sur l'archipel de Spitzberg.

La parole est ensuite donnée à M. Léonéry, l'un des interpellateurs avec M. Gaudin de Villaine, de Blois, et Japy, sur les accords de Londres. M. Herriot est à son banc, entouré de MM. de Margerie et Bergeroy, commissaires du gouvernement.

M. Léonéry rappelle que l'on a fait une accordés trois reproches principaux. Ils désavouaient la Commission des réparations



POINCARÉ

et ses attributions souveraines en ce qui concerne la constatation de manquements de l'Allemagne, ils paralyseraient sinon en droit, du moins en fait, l'activité éventuelle de la France pour la répression de ces manquements, la mise en jeu des sanctions devant dépendre de la constatation de manquements, laquelle sera très difficilement obtenue. Enfin, nos représentants n'auraient pu faire lire la sévérité de la France et le règlement des dettes interalliées aux conditions faites par eux aux Alliés et à l'Allemagne, et ils nous auraient, par contre, desservis d'un précieux moyen en consentant à l'évacuation de la Ruhr.

Le sénateur de la Martinique ajoute qu'à son avis l'acceptation du plan Dawes impliquait nécessairement les conditions faites par nous à Londres. Le Comité des experts ressemblait à la réunion des banquiers de 1922; celui-ci avait étudié les conditions dans lesquelles le gouvernement allemand pourrait contracter un emprunt pour le rachat des réparations, mais elle avait dû le faire dans le cadre du traité de Versailles, de l'état de paiement 1921; ces dernières restrictions n'avaient pas été imposées aux experts de 1924.

M. Poincaré. — C'est une erreur matérielle.

**Qui interpelle-t-on ?**

En somme, M. Léonéry défend les accords, son interpellation paraît s'adresser plutôt à M. Poincaré.

— L'exploitation économique de la Ruhr, dit-il, ne doit pas dans la pensée même du gouvernement de M. Poincaré assurer par elle seule le paiement des réparations. Elle était de nature, cependant, à nous assurer certains revenus. Le 2 avril dernier, à la Chambre, M. Poincaré évaluait le rendement de la Ruhr, en 1924, à 2 milliards de francs-papier. Mais de ces recettes brutes, il fallait déduire 1 milliard de francs, d'où un rendement net de 1 milliard, chiffre peut-être optimiste.

M. Poincaré. — Non, il est au-dessous des bruts accusés.

M. Léonéry. — Je l'accepte.

M. Lucien Hubert (président de la commission des affaires étrangères). — En 14 mois, jusqu'au 30 avril 1924, la Ruhr a rapporté net 375 millions de francs.

M. Poincaré. — Et ce chiffre a été acquis presque exclusivement dans les derniers mois.

**Pour la Ruhr**

Pour M. Japy, les résultats de la Conférence ne sont pas encourageants. Il craint que la nouvelle politique du gouvernement ne rende à l'Allemagne sa puissance économique et financière et la fasse dangereuse pour la France et l'Angleterre.

MM. de Blois estime que la politique de M. Poincaré était, dans l'esprit de l'Allemagne, la seule qui puisse nous procurer des réalisations, et il aurait souhaité une main encore plus ferme, pour que la Ruhr donnât tous les fruits qu'elle aurait pu nous faire récolter et il conclut:

— Moi aussi, je veux la paix, mais je crois que toute force nous l'aurait eue plus rapidement que toutes les conversations.

**L'après-midi**

La séance est ouverte à 14 h. 40 sous la présidence de M. de Selves.

Alors que les tribunes sont comblées, les sénateurs et les députés sont nombreux.

MM. Herriot, Duménil, Clémentel et le général Nollet sont au banc du gouvernement.

On poursuit la discussion des interpellations sur les accords de Londres.

M. Poincaré a la parole.

Dans ce grave débat où doit dominer la question de politique intérieure des accords, plus que la question de personne, M. Poincaré désire surtout se tourner vers l'avenir et s'efforcer de traiter le problème de la manière la plus objective.

— Tous les Français, dit-il, sont d'accord pour que la guerre ne recommence pas. Les divergences ne portent que sur les moyens. Comme le gouvernement, je crois que ces

moyens sont essentiellement pour la France, le règlement des réparations et celui de notre sécurité.

Je rends hommage au courage et au labeur du président du Conseil, j'avais moi-même accepté le plan des experts, loyalement et sans arrière-pensée, dans un esprit de conciliation. Mais alors, il n'est pas exact que notre politique ait subi récemment une transformation majeure.

D'autre part, en ce qui concerne l'entente des alliés, M. Mac Donald s'est félicité, dans une des lettres qu'il m'a écrites, des progrès accomplis à cet égard. En ce qui concerne l'insister, étant données les attitudes dirigées contre mon cabinet. (Applaudissements.)

Moi aussi, je puis montrer que la politique française s'inspire de certaines idées permanentes, tout comme elle s'inspire de certaines idées nouvelles, d'autres pas le produit d'une génération spontanée, mais l'état de la France dans la Ruhr a amené l'Allemagne à des idées nouvelles.

Les experts ont exprimé cette conviction. En ce qui concerne notre attitude au moment de la cessation de la résistance passive, des informations inexacts ont été données. Avant cette cessation, le 4 septembre 1923 nous avons déclaré au gouvernement allemand que nous étions volontiers disposés à accepter la paix, si elle était proposée par lui-même.

Les négociations furent longues et difficiles. Tous les efforts des industriels allemands tendaient à passer des contrats avec nos collaborateurs, nous avons dû nous borner à nous en tenir à nos principes. Les négociations n'ont pu réussir pas, mais la Mieux franco-belge est arrivée à conclure, le 23 novembre 1923, des accords valables jusqu'au 15 avril 1924.

**L'offensive contre le franc**

M. Poincaré n'a jamais refusé de causer avec le gouvernement allemand. Au contraire, il a fait des déclarations formelles en ce sens, à l'ambassadeur d'Allemagne.

L'offensive allemande contre le franc, dit-il, avait montré que l'état d'esprit de nos adversaires nous avait dû nous borner à consolider notre situation dans la Ruhr, dit M. Poincaré. Finalement, le comité Dawes a été constitué.

M. Poincaré énumère ensuite les sommes perçues en numéraire dans les quatre premiers mois de 1924 et conclut que ces encassements avaient établi nettement au yeux des experts, la richesse latente de l'Allemagne.

— Le spectacle de la Ruhr, dit-il, n'a pas été le spectacle des conclusions du comité des experts.

L'ancien président du Conseil réfute ensuite la thèse qui consiste à dire que nous avons eu tort d'entrer dans la Ruhr, et que nous aurions mieux fait d'accepter le plan Boerhaave. Il fait remarquer que ce plan accordait à l'Allemagne un territoire riche sans gages, alors que le plan Dawes établit des gages productifs de revenus, et il pose cette question:

Croyez-vous que l'Allemagne aurait consenti à cette manière de procéder, si son administration et sa France n'avaient pas tenu la Ruhr et si elle n'avait pas tenu à libérer son grand centre industriel de notre contrôle ?

**Le plan Dawes a été dépassé**

Après avoir rappelé le fonctionnement du plan Dawes, M. Poincaré examine si ce plan était sorti amélioré de la conférence de Londres.

On a nommé, dit-il, trois commissions: la première devait examiner la question des manquements. Le plan Dawes n'avait autorisé aucune modification au traité de Versailles sous ce point.

Cependant, à son premier voyage à Londres, M. Herriot avait accepté qu'un manquement fut constaté, sans présence d'un délégué américain. Cela n'était pas dans le plan Dawes.

On est cependant vite allé plus loin. L'annexe II du traité de Versailles nous donnait une liste de 280 usines à charbon, que les manquements pouvaient être constatés à la majorité et cette majorité nous l'avons toujours obtenue.

On a changé, cela à Londres. Je reconnais que ces changements ne sont pas contraires au traité de Versailles, mais ils nous ont privés d'obligations, d'après le plan Dawes. On pouvait s'y opposer.

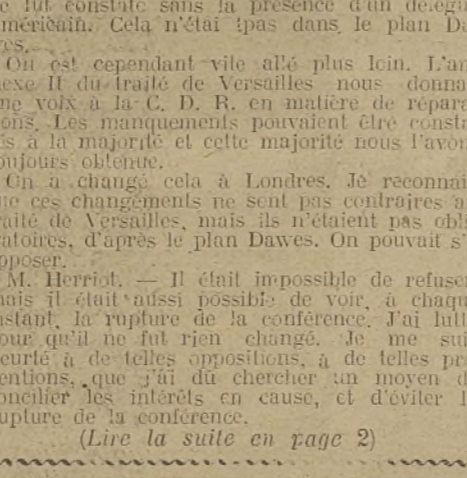
M. Herriot. — Il était impossible de refuser, mais il était aussi possible de voter, à chaque instant, la rupture de la conférence. J'ai bien peur que l'on ne fut rien changé. Je me suis heurté à de telles oppositions, à de telles préventions, que j'ai dû chercher un moyen de concilier les intérêts en cause, et d'éviter la rupture de la conférence.

(Lire la suite en page 2)

Quelques toilettes d'hiver... en août!

Voici deux élégantes, à Deauville, qui ont laissé les vêtements d'été pour les chauds manteaux et robes d'hiver.

Phot. Maurice Cl. Paris-Centre



## UN DRAME DANS UN APPARTEMENT

### LE CAPITAINE ROUHIER QUI AVAIT TUÉ SON CONCIERGE A ÉTÉ ACQUITTÉ HIER

Paris, 26 août. — Le meurtre du concierge Jacquinet, par le capitaine Georges Rouhier, à la suite d'une insupportable discussion, est un drame étrange.

Les circonstances en furent les suivantes:

A l'insti du capitaine, une jeune femme, qui vivait avec lui, avait fait réagir par le concierge, Mme Jacquinet, des notes de fournisseurs se montant à 4.000 fr. environ.

Mme Jacquinet s'inquiétant des avances consenties en fit part à son mari, Celui-ci, qui cumulait l'emploi de concierge avec celui de gardien de la paix, demanda au capitaine, le remboursement de la somme, mais en termes si violents, et en provoquant un scandale tel dans la maison, que le police fut informée de l'incident.

Le même jour, 7 juin, vers 18 heures, sa journée de service terminée, Jacquinet se présentait à nouveau chez l'officier.

**Jacquinet menacé**

Le gardien de la paix avait retiré sa tunique, mais il avait repris son équilibre à revolver. Ainsi armé, et suivi de sa femme, qui n'était pas sans quelque appréhension, il avait pénétré dans l'appartement du capitaine, sans avoir sonné ni frappé à la porte, la clé se trouvant dans la serrure.

Aussitôt en présence du capitaine, Jacquinet injuria et à l'insinuation de celui-ci d'avoir été sorti de l'appartement, il répondit en lançant des coups de poing à l'officier.

Jacquinet fit-il aussi le geste de porter la main à son épaule, comme pour y prendre son revolver? Le capitaine l'affirme, et Mme Jacquinet, femme de la victime, le contredit sur ce point.

Se croyant en danger de mort, le capitaine tira par six fois sur Jacquinet, qui tomba frappé de trois balles à la poitrine.

Le capitaine Rouhier se distingua dans l'aviation pendant la guerre. Au moment de ce drame stupide, il était attaché au service de l'Aéronautique.

Le commandant de Coucy, commissaire du gouvernement, soutient l'accusation.

Au banc de la défense, M. Henri Gerard et le commandant Lémère. Ce dernier, récemment encore directeur de la prison du Cherbourg-Midi, a été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur pour sa remarquable conduite au front.

Le colonel Mardange, qui présidait l'audience, marque le début de l'interrogatoire par des réserves sur la situation faussée dans laquelle le capitaine Rouhier s'était placé.

Vous étiez chef d'un concierge, vous, un officier. De plus, Jacquinet, gardien de la paix, était un peu votre subordonné.

Le capitaine répondit qu'il ignorait que son ami, Mme de Livry, eût fait payer des factures par Mme Jacquinet.

Lorsque j'ai eu connaissance de ce fait, je me trouvais devant le fait accompli. Je n'en ai pas moins accepté la responsabilité de cette affaire.

Divers incidents assez violents avaient précédé la scène du drame.

La veille et l'avant-veille, Mme Jacquinet avait dit à la femme de chambre du capitaine, que son mari était très mécontent et qu'il était prêt à faire un coup de tête, et qu'elle redoutait quelque chose.

Mme Jacquinet était dans une appréhension telle que, pour calmer son mari, elle se proposait de lui avancer les mille francs destinés à être remis au concierge, M. Jacquinet.

J'ai accepté cet arrangement avec l'espoir d'éviter prochainement de mort, par le règlement de la dette contractée par Mme de Livry.

Le président considère que la prudence commandait au capitaine de rester éloigné de son domicile jusqu'au jour du règlement de la dette, étant donné l'exaltation de Jacquinet.

— Si je suis resté dans l'appartement le 7 juin, c'est que Mme de Livry était absente, et que j'étais inquiet qu'elle arrivât brusquement et qu'elle se trouvant exposée aux brutalités de Jacquinet.

Cependant après les confidences que je reçus de ma femme de chambre, je me tenais sur mes gardes. Par malheur la clé était restée sur la porte comme à l'ordinaire, contrairement aux recommandations que je lui avais faites. J'ai vu Jacquinet entrer. Il a pénétré dans la cuisine, en criant: « Il est parti, mais je le retrouverai bien ».

La femme de chambre prit peur; elle cria et comme je m'avançais, je me suis heurté à Jacquinet.

Celui-ci était suivi de sa femme, qui voulait lui retirer son épaule à l'insti.

Jacquinet m'a demandé ce que je faisais de sa femme, dont je n'étais point marié. N'ayant jamais rien eu de déplacé envers Mme Jacquinet, je lui répondis que ne l'avant pas offensée, je n'avais pas d'excuses à lui faire. Là-dessus, il m'a porté trois coups de poing à la figure dont l'un m'a blessé de point. J'en ai porté la trace pendant 11 jours. Enfin, de plus en plus excité, Jacquinet fit le geste de prendre son revolver. C'est alors qu'il fut tiré.

Mme de Livry déclara que le concierge avait avancé spontanément la somme du règlement par différentes factures à son nom, sans qu'elle lui eût donné mandat.

Le capitaine Rouhier était-il en état de légitime défense?

Telle est la question qui se pose.

Mme Jacquinet affirme qu'elle a suivi son mari dans l'appartement du capitaine, en tenant la gaine du revolver.

Je tenais, dit-elle, la gaine serrée, même au moment où le capitaine a tiré.

Me Léandri vient rappeler le passé militaire du capitaine Rouhier. Ce bon soldat ne doit pas sortir d'ici diminué, et le défenseur termine en posant aux juges cette angoussante question, Qu'auriez-vous fait à sa place ?

Après une laborieuse plaidoirie de Me Gérard, le conseil se retire à 19 heures pour délibérer.

Par 5 voix contre 2, il déclare que le capitaine Rouhier n'est pas coupable. C'est l'acquiescement.

Enfin la vie sera moins chère, le bloc des gauches continue à voter des économies.

Par 333 voix contre 116, l'affichage du discours de M. Herriot, réclamé par M. Blum, a été décidé. Que désiriez-vous de plus?

## Gisèle Mathieu, la midinette disparue revient tranquillement au bercail

L'aventurier Galante, son ami, ne serait-il pas l'assassin de Nice, condamné à mort par contumace ?

Paris, 26 août. — Giséle Mathieu, la midinette enlevée, est retrouvée.

Ce matin, à l'heure de la rentrée des ouvrières dans les ateliers, Giséle a, comme lorsqu'elle était sérieuse, repris le chemin de la rue Boissy-d'Anglas. Seulement au lieu de rentrer dans la maison de couture où elle travaillait jadis, elle s'est arrêtée juste en face, au « Petit Duc », un bar où elle commanda un café crème.

Bien qu'inquiète sur le déroulement du roman qu'elle vivait, et dont elle voyait approcher le dénouement, elle avait une sorte de fierté malsaine d'avoir été, pendant une journée, l'héroïne d'une histoire romanesque dont tout le monde avait parlé, et elle voulait se montrer à ses anciennes petites camarades.

**Giséle est reconnue**

En la voyant attablée au « Petit Duc », les arpettes qui se rendaient au travail reconnurent Giséle. Et, dans les ateliers, toutes les petites ouvrières se posèrent, ce matin, cette question:

— Tu as vu Giséle ?

La direction, prévenue, donna un coup de téléphone au premier district. Quelques minutes plus tard, un inspecteur de police arrivait et demandait à Giséle de le suivre au Quai des Orfèvres.

C'est là, à la direction de la police judiciaire, que Giséle Mathieu a été interrogée par M. Farralicq.

Giséle, très penaud, ne peut et ne répond aux questions précises que lui pose le magistrat, que par de courtes phrases. Ce qu'avait dit Galante, le jour où, revenant de Bruxelles, il s'était rendu chez M. Mathieu est exact.

**La jaloux de Galante**

Giséle a bien quitté son ami à Bruxelles. Il était, dit-elle, affreusement jaloux et menaçait à tout propos de mort.

C'est le 21 mai qu'elle partit avec Galante pour Bruxelles. Le voyage en Italie était uniquement imaginaire. Elle vécut un mois en Belgique avec son amant.

Mais dit-elle, nous vivions difficilement, et ce n'était pas drôle.

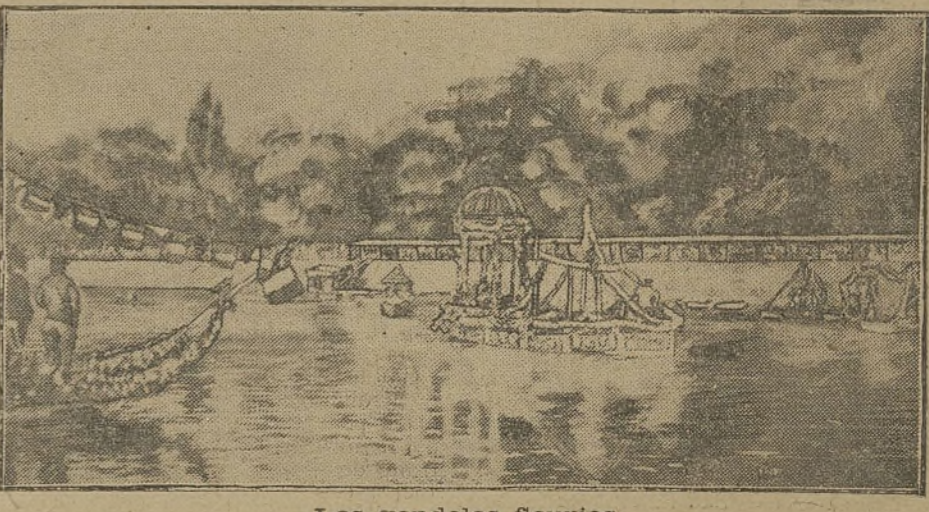
Comme le magistrat lui demanda si Galante n'était pas jaloux de son ami à Bruxelles, elle dit: « C'est un homme qui se sentait menacé de sa vie par son rival, et il était jaloux ».

Soul Joseph Drilla, comparent devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes et fut condamné le 21 mai 1920 aux travaux forcés à perpétuité.

Plus tard, le 19 février 1921, Raphaël Galante fut condamné à mort par contumace par la cour d'assises des Alpes-Maritimes. Mais est-on réellement en présence, malgré la similitude de nom, du Raphaël Galante, auteur du crime commis à Nice ?

Ce dernier fait relégué faute de preuves suffisantes et lorsqu'on s'aperçoit de sa complexité dans le crime, il était déjà loin.

## LES FÊTES NAUTIQUES A VICHY



Les gondoles fleurées



Les joutes sur l'Allier

Les maisons économiques. Dix pièces et une salle de bain pour 23.000 francs.

**L'ami jaloux joue du revolver**

Paris, 26 août. — Hier soir, à 10 heures, Sentier du Maroc, à Issy-les-Moulineaux, M. Marcel Le Gall, 25 ans, demeurant 10, allée Joseph-Prudhomme, a, au cours d'une discussion de jalousie, tiré un coup de revolver sur Mlle Maria Pillier, 36 ans. La jeune femme a été atteinte au bas-ventre et transportée à l'hôpital des Petits Ménaiges, dans un état très grave.

Le Gall, qui a été également blessé par une balle de revolver à l'épaule droite, ne se sent encore dans quelle circonstance, et qui porte de nombreux coups à la tête, a été admis au même hôpital.

Le commissaire de police de Vanves procède actuellement à une enquête.

**DEUX OUVRIERS DEBLAYANT LES VOIES A LA FOUILLOUSE SONT TUES**

Saint-Etienne, 26 août. — Le débâtement des lignes Paris-Clermont-Ferrand, obstruées par les débris des trains de marchandises entrés en collision dimanche, à La Fouillouse, se poursuit.

Une grue de 50 tonnes est arrivée de Lyon.

Le tamponnement a fait encore deux victimes; en effet, le train qui amenait le matériel sur place a écrasé MM. Frappa et Dechanson, deux ouvriers occupés au débâtement et qui sont morts presque sur le coup.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre lisez dans « Paris-Centre »

### Le Secret de Mortelyse

notre nouveau grand roman par Maurice DEKOBRA et ATKEY

# DERNIERE HEURE

QUATRIÈME ÉDITION CINQ HEURES DU MATIN

## Après la péroraison applaudie de M. Poincaré M. Herriot s'efforce de justifier les abandons qu'il a fait à Londres et les fait ratifier par le Sénat

(Suite de la page 1)

### Les interventions financières

M. Poincaré. — Oui, les difficultés auxquelles vous vous êtes heurtés, ne m'échappent pas. Mais, à la fois, les objectifs des membres de la Conférence. Vous vous êtes trouvés en face de certaines interventions financières, si les financiers réclamaient le bouvernement de l'annexe II, n'était-ce pas le moment d'écouter ses suggestions de M. Jean Herriot.

Les obligations des chemins de fer, les obligations des industriels devaient être placées. Leur placement est indispensable au paiement des annuités. C'est le problème de la commission Netchoff, qui nous a permis de faire aux financiers. Vous nous parlez de l'emprunt de 800 millions de marks or, ce n'est rien. Qu'est-ce que 800 millions pour vous, capitales des deux mondes ? Et bien, les changements que vous demandez à l'annexe II, nous les avons examinés. Nous nous sommes réunis, nous les examinateurs seuls, et si vous assurez le placement des obligations.

M. Herriot n'a certainement pu se servir de cet argument, puisqu'il a reconnu lui-même que les modifications apportées à l'annexe II rendaient cette annexe meilleure.

### Le rôle étrange des neutres

La commission arbitrale d'interdiction que dans le cas où la C. D. R. avait consulté, à la majorité, un gouvernement d'Allemagne, la majorité ferait appel de cette décision.

La commission arbitrale sera indépendante et indépendante. Elle sera composée de membres. Mais comment ces membres, ces membres vont-ils être choisis ? Ils seront choisis, et que seule la C. D. R. connaît à fond ?

En fait, la procédure d'arbitrage, c'est dans la pratique, l'abandon de toute constitution de mandataires. Dans le nouveau projet, nous nous laissons à la France ne puisse pas faire constater les manquements de l'Allemagne. Ne sera-ce pas obligé de recourir au droit commun pour imposer l'exécution du traité de Versailles.

M. Herriot s'est félicité des améliorations apportées par la convention de Londres aux prestations volontaires et amonitions, mais ne cache pas qu'il avait été déçu par l'ambassadeur allemand au sujet des transferts.

M. Herriot. — Nous avons, en réalité, comblé ainsi, au profit des créanciers de l'Allemagne, les lacunes du plan Dawes.

M. Poincaré. — Mais l'Allemagne dit qu'il y a au défaut technique du plan et non pas manœuvre financière. Alors elle pourra user du droit d'appel devant les arbitres. D'après le plan Dawes, le comité de neutres avait un pouvoir absolu en matière d'utilisation des avoirs accumulés en Allemagne dans la caisse de l'agent général des paiements des réparations.

M. Herriot. — Le plan Dawes ne réglait pas le cas où il y aurait des accords entre l'Allemagne et les alliés sur l'utilisation des avoirs accumulés dans les caisses de l'agent des réparations.

M. Poincaré. — Vous raisonnez comme si la sècheresse que vous avez amélioré le plan Dawes par le moyen de l'arbitrage.

M. Herriot. — La C. D. R. conserve le droit d'intervenir.

M. Poincaré. — Après l'arbitrage ? Alors c'est la procédure, une déposable procédure qui est faite à Londres.

M. Herriot. — C'est le plan Dawes.

M. Poincaré. — Non, l'arbitrage n'y était pas.

Après quelques minutes de suspension, l'ancien président du conseil en arrive à l'évacuation précipitée de la Ruhr.

M. Poincaré nous a fait déclaré que le président du conseil nous avait déclaré que la question ne se posait pas à Londres. En réalité, elle l'a été et elle a été résolue, puis a donné lieu à une fois résolue, à une lettre au moins maladroite de M. Macdonald.

### La résistance organisée de l'Allemagne

Or, l'Allemagne a organisée la résistance et la C. D. R. a constaté que sa part un management général. C'est l'Allemagne qui a déclaré le contrat que nous lui avons offert de bonne foi. Après, la France était libre (très bien).

M. Herriot. — Je ne saurais y mêler aucune considération politique qui pourrait la déformer.

Mise aux voix, la clôture est prononcée par 242 voix contre 23.

Puis viennent diverses explications de vote.

### Le vote

Enfin, MM. Bienvenu-Martin, Léonary, Millis-Lacroix, Berenger, David, Miché, Pérrier, Sarrail, Schrameck, Millon, Miché, Viox, Hery, Marraud, Hamelin, présentent l'ordre du jour suivant :

### Le Sénat approuvant les déclarations du gouvernement, confiant en lui pour poursuivre l'exécution des accords de Londres et pour obtenir les garanties nécessaires à la sécurité de la France et au règlement satisfaisant des dettes interalliées, passe à l'ordre du jour.

Cet ordre du jour est adopté par 204 voix contre 40, sur 244 votants.

## La Chambre a examiné hier la question de la taxation des farines

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Poincaré.

La parole est à M. Uhry, pour poser une question au garde des sceaux.

« Ne voulant pas nous séparer, dit-il, sans être renseignés sur l'état des travaux de la commission sénatoriale chargée de l'examen du projet de loi sur l'amnistie. »

M. Renoult lui fournit, à ce sujet, tous les détails désirables et déclare qu'en attendant le vote définitif de la loi, le gouvernement s'est inspiré du texte de la Chambre, dans l'esprit le plus large, par anticipation des mesures de clémence et de pardon pour lesquelles le gouvernement et le parlement sont à peu près unanimes. L'incident est clos.

La Chambre adopte ensuite deux projets : l'un portant promotion spéciale dans l'ordre de la Légion d'honneur, à l'occasion du centenaire de Ronsard, l'autre, permettant de payer les effets de commerce par chèque.

### Les troupes espagnoles confirment leurs succès sur les Riffains

Madrid, 26 août. — Une note du Directeur, relative au Maroc, dit notamment : La suite des opérations engagées par diverses colonnes dans la zone occidentale pour dégager les postes de la ligne de l'Oued Latt assés pour la seconde fois, ont pu de temps en temps poursuivre et développer pour chasser les tribus, favorisèrent les incursions des Gomaris et des Riffains. La résistance de l'ennemi est en voie d'être brisée. L'ennemi a cédé hier une large ligne de défense minutieusement préparée et fortement défendue et y a laissé de nombreux cadavres et une quantité d'armes. Les forces espagnoles, dont les pertes sont aussitôt couvertes par des réserves, permettent de poursuivre les opérations jusqu'à ce que les rebelles cessent leur résistance. Chechaou a été abandonné ravailé hier.

Dans la zone orientale, le contact avec l'ennemi n'a pas été repris depuis les deux combats d'Arman. Les opérations se poursuivront pour le moment, car leur interruption rendrait inutile les efforts déjà faits et empêcherait d'établir la supériorité morale indispensable pour traiter librement le problème du Maroc. Les tribus dont les territoires sont en dehors de la lutte, en suivent attentivement les résultats, et, comme des agitateurs et des bandes de maraudeurs s'y sont introduits, des détachements espagnols y font acte de présence pour contenir les populations fidèles au Maghzen.

### ASPHYXIE DANS SA CHAMBRE EN FEU

Paris, 26 août. — Ce matin, à 6 heures, un incendie s'est déclaré dans une chambre, 16, rue de Bagnolot. Quand les pompiers sont intervenus, ils ont découvert le cadavre du locataire, M. Montreau, 33 ans, charretier, qui avait été asphyxié.

### PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 26 août. — Temps probable pour la région parisienne : temps médiocre, frais, vent O. à 4 mètres, ciel très nuageux, avec courtes éclipses et averses ou ondées éparses, température stationnaire.

### MARCHÉ DE LYON-VAISE

Reufs amérés 1.381 ; renvoi 150 ; 1<sup>re</sup> qualité 8,90, 2<sup>e</sup> 8,25, 3<sup>e</sup> 7,85. Prix extrêmes, poids moyen 5,25 à 9,45 ; poids vifs 3,50 à 5,20.

## Revue de la Presse

### L'écho de Paris :

Le « cher Blum » a eu, hier, une aimable attention pour le cher Herriot. Il a demandé l'affichage de son discours de samedi, et la majorité s'est empressée de le voter par 333 voix contre 106.

### Les petits cadeaux, non compris, Entretien Familial.

Le matin, l'après-midi et même une partie de la nuit, un habitué est prise maintenant à se sécher quinze heures par jour, ont été consacrés au traité de Lausanne. On n'en a pas dit grand bien — et pour cause — mais c'est une carte forcé, on compte dirait le « cher Blum », une pilote amère qu'il nous faut avaler.

### La Victoire :

Le bloc des gauches a été obligé de reconnaître, hier, à la Chambre, que les préfets français, qui sont en Orient, servent bien les intérêts de la mère-patrie.

### L'Eclair (Bard) :

En ne s'entendant pas avec le gouvernement belge, avant la conférence de Londres, le gouvernement français a commis la plus lourde des fautes. N'ayant plus entière confiance en M. Herriot, M. Theunis, en effet, a séparé sa cause de la nôtre et fait passer les intérêts immédiats de son pays qui ne sont pas un absolu confessionnel, avec ceux du nôtre ayant ses intérêts permanents qui, face aux mêmes allégations, nous l'ont obligé à faire front commun avec nos délégués.

### L'Œuvre (Jean Piot) :

Ah ! non ! on ne va pas nous refaire le coup des banquiers !

A noter la belle performance du ministre américain estimant que l'emprunt de 800 millions prévu par le plan Dawes se présente mal et qu'il faudrait que le public ait à lui plus volontiers risqué une espèce de garantie internationale à laquelle participerait l'Angleterre.

### L'Œuvre n'a pas besoin de faire l'ingénu et de protester,

quand il est trompé. Non, on ne va pas nous refaire le coup des banquiers. On ne nous le fera pas plusieurs fois.

### Le Quotidien (Boris) :

Dans quelques jours se réunira l'Assemblée de la Société des Nations.

### Le Quotidien résume M. Léon Bourgeois et aussi M. Henry de Jouvenel.

Ces deux personnalités, quoique d'opinion très différente, ont en effet, de race française et ont des noms patronymiques bien français. Or, la France n'appartient plus aux Français, doit de moins en moins être représentée par des Français. C'est logique.

## LES COURSES

### MARDI A VINCENTES

Prix de Doullens. — 1. Vertus, M. L. Oby-Rodier ; 2. Vitréon, comte G. de Boisgillon ; 3. Valentine III, M. L. Lenoir.

Pari mutuel : 27 et 12 ; 13,50 et 6 ; 12 et 6,50.

Prix d'Argès. — 1. Veuille, au Haras d'Osceville ; 2. Vieux Voler, Mme D. Victor Hugo ; 3. Violette VII, M. Ch. Dumont.

Prix de Troyes. — 1. Udeux, M. V. Caye ; 2. Uranie, M. A. Hennebert ; 3. Tabari, M. Vidal.

Pari mutuel : 37,50 et 17,50 ; 19,50 et 10 ; 20,50 et 12,50.

Prix de Nérac. — 1. Tolbéd, M. A. Garano ; 2. Topsy Medium, M. H. Thonney ; 3. Sphinx, M. L. Ricard.

### AUJOURD'HUI A DIEPPE

Prix de Commerce. — Durlain, Edouard Mayer ; Arc en Ciel, Comte de Lamhelle ; Dicombe, Comte de Lamhelle ; A. Elkman, Article de L., A. Elkman ; Pretty Olive, Joseph Fagnard ; Invincible, T. J. Champion ; Ukrole, André Boss ; Jeannette, Mme Marchand ; Coral Reef, M. A. J. Swedlange, Fernand ; Etiole, E. Lacroix ; Manouche, Comte E. de la Pal. ; Dede II, E. Morgan ; Monville, Prince Aga Khan ; Céline Forest, Raoul Devois ; Morlange, Comte L. d'Orsenty ; Nébouze, Comte de Launay ; M. de Rou. ; Marie Hall ; La Vierge, Virel Durand ; Tubèreuse, E. Martinez de Hoz.

Prix de Gouvernement. — Choctolle, Mme Marchand ; Rapiat, Lord Derby ; Grenadier, F. B. Jaquet ; Tabbelin, Alfred Maniqué ; Prince Commerce, Louis Poiré ; M. Arthur Vol-Picard ; Riviera, Arthur Vol-Picard ; K. M. ; M. de la Pal. ; Etiole, E. Lacroix ; M. de Rou. ; Marie Hall ; La Vierge, Virel Durand ; Tubèreuse, E. Martinez de Hoz.

Prix de l'Hotel-Royal. — Eloupe, Emile Vestard ; Ondee de Mer, Nicolas Ass ; Gryphon, Pierre Léon ; Gardin, M. V. Olivier ; Clute d'Or, Baron Louis Le Cocq ; Nettele, XI, Marc Gagneloin ; Revasselle, André de Fournas ; Bluellet, E. J. Walker ; Ordanche, Alfred Maniqué ; Hurricane, André Dutrieux ; Dana II, Henri Blum ; Soir d'Avril, Henri Lapouze.

Prix d'Offranville. — Trichinopoly, M. d'Okhsen ; Hindustan, Ed. Vol-Picard ; Limerick, Baron Barthelemy ; Imperatrice, André de la Pal. ; Valeska, Gabriel Guérin ; Etiole II, tante, Marc Gagneloin ; Magyelle, Comte de Rivaud ; Quingy, Arthur Vol-Picard ; Pelabourg, Comte de Launay ; M. de Rou. ; Marie Hall ; La Vierge, Virel Durand ; Tubèreuse, E. Martinez de Hoz ; Soir d'Avril, Henri Lapouze.

## La Vie Sportive

### Palmares du challenge d'athlétisme du 24 août à Château-Chinon

#### SENIORS

Saut en hauteur : 1<sup>er</sup> prix, 1<sup>er</sup> Eichenberger (S. N.), 1 m. 52 ; 2<sup>o</sup> prix, 2<sup>o</sup> Soupault (J. A.), 1 m. 50 ; 3<sup>o</sup> prix, 3<sup>o</sup> Lequin (J. A.), 1 m. 48 ; 4<sup>o</sup> prix, 4<sup>o</sup> Germain (E. M.), 1 m. 46.

Saut en longueur : 1<sup>er</sup> prix, 1<sup>er</sup> Martin (E. M.), 5 m. 62 ; 2<sup>o</sup> prix, 2<sup>o</sup> Guinot (C. S. N.), 5 m. 25 ; 3<sup>o</sup> Soupault (J. A.), 5 m. 24 ; 4<sup>o</sup> Lavielette (E. M.), 5 m. 14.

Lancer du poids : 1<sup>er</sup> prix, 1<sup>er</sup> Soupault (J. A.), 8 m. 52 ; 2<sup>o</sup> prix, 2<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 8 m. 30 ; 3<sup>o</sup> Boudot (M. N. A.), 8 m. 16 ; 4<sup>o</sup> Germain (E. M.), 8 m. 08.

Lever des haltères : 1<sup>er</sup> prix, 1<sup>er</sup> Devoucois (E. M.), 22 levés ; 2<sup>o</sup> prix, 2<sup>o</sup> Boudot (M. N. D.), 22 levés ; 3<sup>o</sup> prix, 3<sup>o</sup> Duvernoy (E. M.), 21 levés.

100 mètres plat : 1<sup>er</sup> prix, 1<sup>er</sup> Cholat (Montlups), 13" 2/5 ; 2<sup>o</sup> prix, 2<sup>o</sup> Martin (E. M.), 13" 3/5 ; 3<sup>o</sup> prix, 3<sup>o</sup> Soupault (J. A.), 13" 4/5 ; 4<sup>o</sup> prix, 4<sup>o</sup> Lequin (J. A.), 13" 5/5.

200 mètres plat : 1<sup>er</sup> prix, 1<sup>er</sup> Guinot (C. S. N.), 27" 2/5 ; 2<sup>o</sup> prix, 2<sup>o</sup> Martin (E. M.), 27" 3/5 ; 3<sup>o</sup> prix, 3<sup>o</sup> Soupault (J. A.), 27" 4/5 ; 4<sup>o</sup> prix, 4<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 27" 5/5 ; 5<sup>o</sup> prix, 5<sup>o</sup> Pelle (C. N.), 27" 6/5 ; 6<sup>o</sup> prix, 6<sup>o</sup> Disprey (E. M.), 28 m ; 7<sup>o</sup> prix, 7<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 8<sup>o</sup> prix, 8<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 9<sup>o</sup> prix, 9<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 10<sup>o</sup> prix, 10<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 11<sup>o</sup> prix, 11<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 12<sup>o</sup> prix, 12<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 13<sup>o</sup> prix, 13<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 14<sup>o</sup> prix, 14<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 15<sup>o</sup> prix, 15<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 16<sup>o</sup> prix, 16<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 17<sup>o</sup> prix, 17<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 18<sup>o</sup> prix, 18<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 19<sup>o</sup> prix, 19<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 20<sup>o</sup> prix, 20<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 21<sup>o</sup> prix, 21<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 22<sup>o</sup> prix, 22<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 23<sup>o</sup> prix, 23<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 24<sup>o</sup> prix, 24<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 25<sup>o</sup> prix, 25<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 26<sup>o</sup> prix, 26<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 27<sup>o</sup> prix, 27<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 28<sup>o</sup> prix, 28<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 29<sup>o</sup> prix, 29<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 30<sup>o</sup> prix, 30<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 31<sup>o</sup> prix, 31<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 32<sup>o</sup> prix, 32<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 33<sup>o</sup> prix, 33<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 34<sup>o</sup> prix, 34<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 35<sup>o</sup> prix, 35<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 36<sup>o</sup> prix, 36<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 37<sup>o</sup> prix, 37<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 38<sup>o</sup> prix, 38<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 39<sup>o</sup> prix, 39<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 40<sup>o</sup> prix, 40<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 41<sup>o</sup> prix, 41<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 42<sup>o</sup> prix, 42<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 43<sup>o</sup> prix, 43<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 44<sup>o</sup> prix, 44<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 45<sup>o</sup> prix, 45<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 46<sup>o</sup> prix, 46<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 47<sup>o</sup> prix, 47<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 48<sup>o</sup> prix, 48<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 49<sup>o</sup> prix, 49<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 50<sup>o</sup> prix, 50<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 51<sup>o</sup> prix, 51<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 52<sup>o</sup> prix, 52<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 53<sup>o</sup> prix, 53<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 54<sup>o</sup> prix, 54<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 55<sup>o</sup> prix, 55<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 56<sup>o</sup> prix, 56<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 57<sup>o</sup> prix, 57<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 58<sup>o</sup> prix, 58<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 59<sup>o</sup> prix, 59<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 60<sup>o</sup> prix, 60<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 61<sup>o</sup> prix, 61<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 62<sup>o</sup> prix, 62<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 63<sup>o</sup> prix, 63<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 64<sup>o</sup> prix, 64<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 65<sup>o</sup> prix, 65<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 66<sup>o</sup> prix, 66<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 67<sup>o</sup> prix, 67<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 68<sup>o</sup> prix, 68<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 69<sup>o</sup> prix, 69<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 70<sup>o</sup> prix, 70<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 71<sup>o</sup> prix, 71<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 72<sup>o</sup> prix, 72<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 73<sup>o</sup> prix, 73<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 74<sup>o</sup> prix, 74<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 75<sup>o</sup> prix, 75<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 76<sup>o</sup> prix, 76<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 77<sup>o</sup> prix, 77<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 78<sup>o</sup> prix, 78<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 79<sup>o</sup> prix, 79<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 80<sup>o</sup> prix, 80<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 81<sup>o</sup> prix, 81<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 82<sup>o</sup> prix, 82<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 83<sup>o</sup> prix, 83<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 84<sup>o</sup> prix, 84<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 85<sup>o</sup> prix, 85<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 86<sup>o</sup> prix, 86<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 87<sup>o</sup> prix, 87<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 88<sup>o</sup> prix, 88<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 89<sup>o</sup> prix, 89<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 90<sup>o</sup> prix, 90<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 91<sup>o</sup> prix, 91<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 92<sup>o</sup> prix, 92<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 93<sup>o</sup> prix, 93<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 94<sup>o</sup> prix, 94<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 95<sup>o</sup> prix, 95<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 96<sup>o</sup> prix, 96<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 97<sup>o</sup> prix, 97<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 98<sup>o</sup> prix, 98<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 99<sup>o</sup> prix, 99<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 100<sup>o</sup> prix, 100<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 101<sup>o</sup> prix, 101<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 102<sup>o</sup> prix, 102<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 103<sup>o</sup> prix, 103<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 104<sup>o</sup> prix, 104<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 105<sup>o</sup> prix, 105<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 106<sup>o</sup> prix, 106<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 107<sup>o</sup> prix, 107<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 108<sup>o</sup> prix, 108<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 109<sup>o</sup> prix, 109<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 110<sup>o</sup> prix, 110<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 111<sup>o</sup> prix, 111<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 112<sup>o</sup> prix, 112<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 113<sup>o</sup> prix, 113<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 114<sup>o</sup> prix, 114<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 115<sup>o</sup> prix, 115<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 116<sup>o</sup> prix, 116<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 117<sup>o</sup> prix, 117<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 118<sup>o</sup> prix, 118<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 119<sup>o</sup> prix, 119<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 120<sup>o</sup> prix, 120<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 121<sup>o</sup> prix, 121<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 122<sup>o</sup> prix, 122<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 123<sup>o</sup> prix, 123<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 124<sup>o</sup> prix, 124<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 125<sup>o</sup> prix, 125<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 126<sup>o</sup> prix, 126<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 127<sup>o</sup> prix, 127<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 128<sup>o</sup> prix, 128<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 129<sup>o</sup> prix, 129<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 130<sup>o</sup> prix, 130<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 131<sup>o</sup> prix, 131<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 132<sup>o</sup> prix, 132<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 133<sup>o</sup> prix, 133<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 134<sup>o</sup> prix, 134<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 135<sup>o</sup> prix, 135<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 136<sup>o</sup> prix, 136<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 137<sup>o</sup> prix, 137<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 138<sup>o</sup> prix, 138<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 139<sup>o</sup> prix, 139<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 140<sup>o</sup> prix, 140<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 141<sup>o</sup> prix, 141<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 142<sup>o</sup> prix, 142<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 143<sup>o</sup> prix, 143<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 144<sup>o</sup> prix, 144<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 145<sup>o</sup> prix, 145<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 146<sup>o</sup> prix, 146<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 147<sup>o</sup> prix, 147<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 148<sup>o</sup> prix, 148<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 149<sup>o</sup> prix, 149<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 150<sup>o</sup> prix, 150<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 151<sup>o</sup> prix, 151<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 152<sup>o</sup> prix, 152<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 153<sup>o</sup> prix, 153<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 154<sup>o</sup> prix, 154<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 155<sup>o</sup> prix, 155<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 156<sup>o</sup> prix, 156<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 157<sup>o</sup> prix, 157<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 158<sup>o</sup> prix, 158<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 159<sup>o</sup> prix, 159<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 160<sup>o</sup> prix, 160<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 161<sup>o</sup> prix, 161<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 162<sup>o</sup> prix, 162<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 163<sup>o</sup> prix, 163<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 164<sup>o</sup> prix, 164<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 165<sup>o</sup> prix, 165<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 166<sup>o</sup> prix, 166<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 167<sup>o</sup> prix, 167<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28 m ; 168<sup>o</sup> prix, 168<sup>o</sup> Devoucois (E. M.), 28







CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Billets d'aller et retour de famille à prix réduits. L'attention des familles désireuses de se rendre dans les villes d'eaux, centres de villégiature et de tourisme, etc.

PETITES ANNONCES

Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce.

ON DEMANDE BONNE A TOUT FAIRE, même déquante, pour institution filles, banlieue de Paris. Pressée.

Officiers Ministériels

Etude de M. BONNET, commissaire-priseur à Nevers. VENTE AUX ENCHERES. Après décès.

VENTE JUDICIAIRE. Par suite de saisie-exécution, il sera procédé, le samedi trentième août 1924, à 13 heures.

FEMME DE CHAMBRE, 25 à 40 ans, sérieuse, bonnes références, couture, repassage, pour Paris; bons gages.

M. VAILLANT, Le Mont-Olive, Vierzeville-sur-Mer (Calvados), 15.716

GARDE-CHAASSE pour propriété 300 hectares, bon piqueur très actif, connaissant le métier, références. Place libre 1er octobre.

M. MALAPERTE, château de Saint-Florent, par Saint-Florent (Cher), 15.527

MENAGE, pour 15 septembre, homme à toutes mains, auto, chevaux ce selle; la femme, femme de chambre.

M. BAUDEMENT, à Valtouffe, 15.797

MENAGE, homme toutes mains, sachant conduire un char à bœufs, femme ménage et un peu cuisine. Références sérieuses exigées.

M. MAILLIOT, à Pouilly-sur-Loire (Nièvre), 15.601

MENAGE garde-jardinier à toutes mains, sachant conduire cheval, femme basse-cour.

M. DUPONT, 23, rue Galvani, Paris (17e), 15.502

Etude de M. NOLIN, notaire à Clamecy. A CEDER VINS ET LIQUEURS, à Nevers.

Cabinets d'Affaires

Cabinet de M. O. FOURNIER, 30, rue du Cloître Saint-Cyr, Nevers.

A VENDRE A NEVERS MAISON à usage commercial, rue de Nièvre et rue de la Fayette.

MAISON DE RAPPORT, rue de la Clamecy, Nevers.

Locations. A affermer, au 11 novembre 1924, une PETITE LOCATURE de 2 ha. 3 env. environ.

PERSONNEL. AGENTS ACTIFS. Bonne situation. Ecrite P. PETRER, 11, rue Victor-Hugo, Lyon.

VENTES. 2 CHIENS GRIFFONS, long poil, l'un noir et blanc, l'autre jaune, 3 et 4 ans, excellents pour la chasse.

M. MARCHAND, garde à Saincoins (Cher), 15.623

CHIEN COURANT, tricolore, 3 ans, très beau très bon, fait tout gibier, essai sur place.

4 BOEUF DE TRAIT de 6 ans, 1 TAUREAU de 4 ans, 2 AGNEAUX, 2 BELIERS et 10 BREBIS.

ALBA, 6 HP., torpédo 2 places, 4 cylindres, carburateur Zenith, mag. H. B.

MOTEUR INDUSTRIEL, 6 HP., parfait état mécanique, visible en marche.

PERSONNEL. AGENTS ACTIFS. Bonne situation. Ecrite P. PETRER, 11, rue Victor-Hugo, Lyon.

AGENTS ACTIFS. Bonne situation. Ecrite P. PETRER, 11, rue Victor-Hugo, Lyon.

AGENTS ACTIFS. Bonne situation. Ecrite P. PETRER, 11, rue Victor-Hugo, Lyon.

AGENTS ACTIFS. Bonne situation. Ecrite P. PETRER, 11, rue Victor-Hugo, Lyon.

AGENTS ACTIFS. Bonne situation. Ecrite P. PETRER, 11, rue Victor-Hugo, Lyon.

AGENTS ACTIFS. Bonne situation. Ecrite P. PETRER, 11, rue Victor-Hugo, Lyon.

OUVRIERS ELECTRICIENS des monteurs, des chefs monteurs, pour lignes hautes et basses tensions.

OUVRIERS MECANICIENS spécialistes en automobiles, LAVEUR au GRAND GARAGE NANDROT et Cie, Nevers.

VIGNERON, à moitié, logé, tenue d'une vache, terre, conditions avantageuses.

MECANICIEN ELECTRICIEN commis à fond la mécanique automobile et générale.

JEUNE DAME, bonne instruction, steno-dactylo, précédemment caissière.

MENAGE sérieux, chauffeur, commission Paris et bonne cuisinière.

SOMMES ACHETEURS 100 m3 et plus, chène 54 m/m av. ve. Indiquer degré de carboné.

CERGY-LA-TOUR. Messieurs les propriétaires: DESBOIS de Chemignay; BELZILLE de Saint-Germain; LAFAYE de Baudry; BOURGONNIER de Comenay.

EMPLOYE nouvelle, intéressé aux affaires, ainsi que garçon de magasin, dans la vente au détail.

COMMIS CHARCUTIER sorti d'apprentissage.

HOMME à toutes mains, sachant conduire tracteur, pour toute l'année.

CONSEIL AUX DAMES



Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Maison Albert HECKER

TISSUS EN GROS 4, rue Dumoir, LYON. Grande spécialité de tissus hors cours. Vosges et Alsace.

Suites de Bronchites

Le simple rhume d'hiver dégénère le plus souvent pendant la période d'été en catarrhe bronchique. On toussé, on crache et parfois même on expectore des crachats muqueux.

5 HP CITROEN 10 HP

Voitures les plus économiques les meilleures marché. Livraison rapide. Démonstration au GRAND GARAGE DE LA NIEVRE.

Garage Jean COUJARD

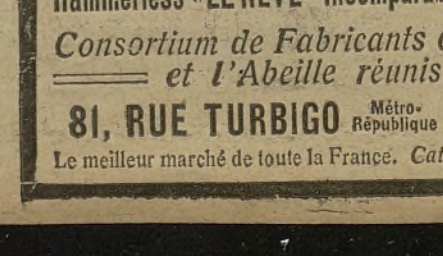
Téléph. 42 — DECIZE — Téléph. 42. LOCATION D'AUTOMOBILES au Kilomètre ou à Forfait. Voitures confortables. Personnel de confiance.

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis

FABRIQUE SPECIALE DE DENTELLES & BRODERIES (mains et mécaniques). MAISON DE CONFiance LA MIEUX ASSORTIE. LE MEILLEUR MARCHE A QUALITE EGALE.

CHASSEURS! par curiosité!

Hammerless « LE REVE » incomparable 495 fr. Consortium de Fabricants d'Armes et l'Abécille réunis. 81, RUE TURBIGO Métro République PARIS.



Travaux de Comptabilité

Organisation, Direction, Mise à jour Contrôle périodique, Vérifications, Inventaires, Bilans, Rapports.

J. ELMER SAINT-ÉLOI (Nièvre) SE REND A DOMICILE SUR DEMANDE.

ECLAIRAGE DES CAMPAGNES LE GROUPE ELECTROGENE DELCO-LIGHT

Donne la force, monte l'eau et vous éclaire. Agent Cher et Nièvre: M. LOYE R. C. Bourges 119, 43, Avenue Jean-Jaures, BOURGES.

Mesdames... demandez le Café "Roy"

Les Quatre Rois. Vendu en Boîtes cachetées de 125, 250 et 500 grammes. Chez tous les BOULANGERS et PATISSIERS de la Région.

Fantasia

Magasin d'ouvrages de Dames et de Travaux d'art. M. VE BOUILLOT, 31, rue La-Fayette, 31. NEVERS.

AVEC LE GROUPE "IDÉAL CLASSIC"

VOUS AUREZ un service continu d'Eau chaude pour Salle de bains, Cuisine, etc. Chauffage par Radiateurs de plusieurs pièces. Projets et Devis sur demande.

J. B. PETITJEAN, Constructeur LUZY (Nièvre)

Grande Liquidation

PAR SUITE DE CESSATION DE COMMERCE Au 42 de l'Avenue Georges-Clemenceau A NEVERS Diverses DES MEILLEURES MARQUES, comprenant: BISCUITERIE, CONFISERIE, CHOCOLAT FIN, BONBONS, PASTILLAGES SURPRISES, TOMBOLA, CONSERVE DE VIANDE, etc., etc.

2-De Marchandises intéressantes particulièrement FORAINS & ÉPICIERS

3- DE MATÉRIEL COMPRENANT Comptoirs à tiroirs, Rayonnage, Balance, Poêles, Tireuse à bière, Bicyclette, etc.

Soudure Autogène Fournitures et Installations Atelier de Réparations COURTADE, Spécialiste, NEVERS

FABRIQUE DE CORDAGES AUBERT en tous genres 10, rue des Récollets, NEVERS

FERRIER FERMER SUISSE demande à louer ferme de 50 à 100 hectares.

VOITURES Carrosserie Automobile RÉTIF & Coie SANCOINS (Cher) R. C. Saint-Amand-Montrond, n° 133

Déménagements - Transports Anciennes Maisons DELARRAS, LANDRY et BAILLY Fondée en 1893

J. BAILLY, Succ Correspondant des Chemins de Fer NEVERS CAMIONS AUTOMOBILES

FABRIQUE DE DRAGÉES et Nougatines Spécialité de Boîtes de Baptêmes

FONTENAY Confiseur-Chocolatier 10 et 12, place Guy-Coquille, NEVERS

Entreprise de Travaux en Ciment armé POZZO & FERRAGUTI 5, rue Pierre-Emile Gaspard, Nevers

Travaux de Façades en tous genres CUVES EN CIMENT ARME pour tous liquides ASSAINISSEMENT de caves et citernes, garantie de toute infiltration.

LOCATION D'AUTOMOBILES au Kilomètre ou à Forfait

Voitures confortables Personnel de confiance

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN

FABRIQUE SPECIALE DE DENTELLES & BRODERIES (mains et mécaniques)

CHASSEURS! par curiosité! Hammerless « LE REVE » incomparable 495 fr.

Consortium de Fabricants d'Armes et l'Abécille réunis. 81, RUE TURBIGO Métro République PARIS.